

Pour publication immédiate

**LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE COLLÉGIALE**

Montréal, le 26 mars 2024. – L'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le jeudi 11 avril prochain, de 13 h 30 à 15 h 30 (heure de Montréal), une séance de formation sur la conduite responsable en recherche collégiale. Les cégeps, collèges privés subventionnés et écoles gouvernementales sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées, c'est-à-dire autant les chercheuses et chercheurs que celles qui les soutiennent dans leur pratique de la recherche.

La conduite responsable est l'un des aspects incontournables de la recherche, et il est essentiel que tout un chacun comprenne ses rôles en cette matière. Quelles sont les responsabilités des chercheuses et chercheurs? Quelles sont celles des établissements? Quelles sont celles des étudiantes et étudiants lorsque ceux-ci font partie d'une équipe de recherche à titre d'auxiliaires, ou encore, qu'ils réalisent des activités de recherche dans le cadre de leurs cours ou d'un programme d'initiation à la recherche à l'extérieur de ces derniers? Quelles sont les bonnes pratiques à adopter? [La conduite responsable de la recherche collégiale](#) est une séance de formation offerte à toutes les personnes intéressées par le sujet, peu importe leur fonction. Ainsi, elle pourrait présenter de l'intérêt pour les chercheuses et chercheurs, pour les membres de même que pour les coordonnatrices et coordonnateurs de comités d'éthique de la recherche, pour le personnel cadre responsable de la recherche, pour les enseignantes et enseignants dont les cours impliquent des activités de recherche, pour les conseillères et conseillers pédagogiques qui accompagnent ces enseignantes et enseignants, pour le personnel cadre responsable des programmes d'études porteurs d'activités de recherche étudiantes, et enfin, pour les personnes responsables des mesures d'initiation à la recherche ainsi que pour les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits. Cette séance est organisée par l'ARC en collaboration avec le Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.

Lors de la séance, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec la personne-ressource. Par ailleurs, de manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, la période d'échange ne sera pas enregistrée. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#). Les personnes intéressées par cette activité peuvent s'y inscrire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/icFd2Md626Dc38zt8>.

\* \* \*

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale  
514 299-9568 | 514 843-8491 | [lynn.lapostolle@cvm.qc.ca](mailto:lynn.lapostolle@cvm.qc.ca)